

D. Le remède serait donc dans une meilleure entente, un accord ou un arrangement pour la vente entre distributeurs, grossistes et détaillants?—R. C'est mon sentiment, monsieur.

M. Young:

D. Prétendez-vous, monsieur Fraser, que si la vente de tout le poisson était confiée à un ou deux distributeurs, ces derniers pourraient le vendre plus cher aux grossistes?—R. Non, ce n'est pas absolument mon avis.

D. Mais pourraient-ils y arriver, d'après vous; les marchands paieraient-ils plus cher?—R. Oui, s'il le fallait.

M. Heaps:

D. L'écart de prix se trouve présentement de 3 cents $\frac{1}{4}$ la livre en moyenne?—R. Dans quel compartiment de l'industrie?

D. Celui de l'aiglefin, par exemple—je parle d'un écart d'un cent à 4 cents $\frac{1}{4}$ la livre?—R. Du grossiste au détaillant?

D. Entre le prix versé au distributeur et celui versé au pêcheur?—R. Oui.

D. Cet écart de 3 cents $\frac{1}{4}$ n'est-il pas suffisant, selon vous?

M. EDWARDS: Il faut tenir compte de l'emballage.

Le TÉMOIN: Cet écart permet à peine au distributeur de rentrer dans ses fonds.

M. Heaps:

D. Mais n'y arrive-t-il pas?—R. Non.

D. Combien lui faudrait-il pour rencontrer ses frais généraux?—R. Un quart de cent par livre suffirait amplement au distributeur.

D. Alors, un écart d'environ 3 cents $\frac{1}{2}$ constituerait un bénéfice suffisant pour le distributeur?—R. Ce chiffre serait plus raisonnable que la plupart de ceux soumis par les distributeurs.

M. SENN: Tout dépend, n'est-ce pas, du prix du matériel utilisé, tel que les boîtes?

Le TÉMOIN: Selon moi, le prix du matériel est à peu près le même partout.

M. Sommerville:

D. D'après votre expérience personnelle chez les distributeurs?—R. Oui.

D. Dans l'île de Grand-Manan, un certain nombre de femmes sont employées au fumage du poisson, il me semble?—R. Elles sont employées à la production du hareng fumé sans arêtes.

D. Et qu'avez-vous constaté à propos du travail de ces femmes?—R. Elles reçoivent une moyenne de 10 cents par boîte de 18 livres.

D. Vous voulez dire que pour désosser 18 livres de poisson elles reçoivent 10 cents?—R. Oui. Une ouvrière ordinaire peut faire cinq boîtes par jour.

D. Soit 50 cents par jour?—R. Oui.

D. C'est ce que reçoivent les femmes pour le désossement du poisson?—R. Oui.

D. Bon; voilà la situation faite aux pêcheurs; passons maintenant à celle faite au distributeur.—R. Les directeurs des compagnies sur lesquelles a porté notre enquête déclareront au Comité que peu d'entre elles ont encaissé des profits depuis quelques années; et que le fléchissement des prix payés aux pêcheurs est conforme à celui que touchent les compagnies pour les diverses sortes de poisson. De l'avis de l'enquêteur, certains distributeurs et commerçants on cherché à venir en aide aux pêcheurs, et ont fait face à la situation dans un esprit aussi large que possible. D'un autre côté, il semble que certaines compagnies aient profité de ce que le pêcheur devait vendre sa prise coûte que coûte pour lui offrir un prix dérisoire étant donné qu'elles avaient les moyens de payer plus cher.